

CR du conseil du second degré Jeudi 5 novembre 2015

Ordre du jour :

- 1/ Adoption du compte-rendu du CSD du 25 mai 2015
- 2/ Point sur la rentrée : emplois du temps, organisation des enseignements
- 3/ Présentation des projets de voyages 2015-2016
- 4/ Calendrier des événements jusqu'aux vacances de fin d'année : conférences, spectacles, concours ...
- 5/ Point sur les inscriptions aux examens / demandes d'aménagements des épreuves
- 6/ Orientation :
 - Soirées de l'orientation
 - Carrefour des métiers 2016
 - Parcours Avenir (rentrée 2016)
- 7/ Rentrée 2016 : la réforme du collège
- 8/ Fête du lycée 2016
- 9/ Questions diverses relevant de cette instance dont le texte devra être remis au secrétariat de direction avant le mercredi 4 novembre 2015 à 12 heures

1/ Adoption du compte-rendu du CSD du 25 mai 2015

M. Ritter souhaite que soit apportées certaines précisions au compte rendu du CSD du 25 mai.

Lecture est faite de ces demandes. Le conseil est d'accord pour conserver les modifications proposées par M. Ritter et qui sont soulignées ou en rouge.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2/ Point sur la rentrée

La rentrée 2015 a été marquée par la mise en place de nouveaux enseignements et de nouveaux programmes :

- L'EIST en classe de 6e : les élèves sont répartis en 4 groupes de 16.
- L'ISN en classe de terminale S : 12 élèves suivent cette spécialité
- L'EMC au collège (remplaçant l'éducation civique) et au lycée (en lieu et place de l'ECJS)

A noter : au brevet 2016 les élèves auront une épreuve en EMC mais le sujet sera adapté puisqu'ils n'auront suivi cet enseignement que pendant une année.

Les emplois du temps des classes de 4e et 3 n'ont pas été simples à établir en raison de l'organisation des groupes de sciences et technologie. Cela sera simplifié l'an prochain : les classes seront dédoublées de la 5e à la 3e. Les élèves auront donc soit SPC, soit SVT, soit technologie.

L'organisation des horaires attribués (1h30) reste à déterminer avec les enseignants.

Il est à noter que tous les élèves, de la 6e à la terminale, n'ont plus de cours après 16h le vendredi.

3/ Projets de voyage 2015-2016

- Shanghai - Coupe d'Asie de Basket - Garçons et filles du collège - 27, 28, 29 Janvier 2016
- Bangkok - Coupe d'Asie de football - Garçons du lycée - 17, 18, 19 mars 2016
- Singapour - Echange avec l'American School - Elèves de la section euro en 1ère - 11 au 19 mars 2016
- Hiroshima - Tous les élèves de 1ère - 19 et 20 avril. Les élèves présenteront tous les points touristiques de la ville sur une application en ligne avec des vidéos, afin de permettre une visite touristique virtuelle. L'objectif est de motiver les élèves d'avantage.

4/ Calendrier des événements jusqu'aux vacances de fin d'année : conférences, spectacles, concours ...

Calendrier des événements et des sorties scolaires au secondaire

Septembre 2015- Décembre 2015

Date	Evénement	Public concerné	Responsables
SEPTEMBRE			
24	Visite de Mme Conway-Mouret - Sénatrice		
25	Compétition d'athlétisme de Kita-Ku		M. Mougner
OCTOBRE			
1	Soirée orientation - Panorama des études supérieurs		M. Ritter
3	Matsuri de Kita-Ku		
5	Elections des délégués de classe + CVLC		
6	Conférence de Christophe Girard "Perdre la paix"	3e	M. Seguela
	Conseil d'établissement		
7	Test Olympiades Françaises de mathématiques		
8	Conseil d'administration		
13	Visite des délégués élèves du lycée d'Iwaki	CVLC	Mme Reynaud
	Réunion informations DNB + HDA	Parents 3e	Mme Reynaud
	Sortie musée en plein air d'Hakone	3e	Mme Chica
14	Inscriptions EA	1ère S et 1ère L	
15	Inscriptions DNB	3e C	
	Soirée orientation - Sciences Po et les IEP		M. Ritter
16	Sortie musée des arts - Monet	4e	Mme Desmurs
	Inscriptions DNB	3eB	
19	Inscriptions DNB + EA	3eA + 1ère ES	
	Conférence des délégués		
20	Conseil pédagogique		
	Photos de classe		
21	Inscriptions bac	TES	
	Inscriptions bac	TS2	
22	Photos de classe		
	Elections des représentants élèves au CE		
23	Inscriptions bac	TS1 + TL	
Vacances de Toussaint - 23 octobre au soir au 4 novembre au matin			
NOVEMBRE			
4	Conférence Patrick Deville	3e, 2nde, 1ère + TL	
5	Conférence Boris Cyrulnik	3e, 2nde, 1ère, term	M. Bukowiecki
	Conseil du second degré		
9	RIPP 4e/3e		
10	CVLC		
	RIPP 6e/5e		
11	Cérémonie Ambassade de France	Elèves de 4e + délégués 3e	
12	RIPP lycée		
16	Visite des élèves de Kitazono	2nde LV3	Mme Abuku
18	Journée de la défense et du citoyen		Consulat
19	Soirée orientation - Etudier à l'international		M. Ritter
	Conseil d'établissement		
21	Bac EPS CCF	Terminales	
24	Puk Teatro	5e	M. Crimpet
	Emploi du temps du lundi 23		
30	Arrêt des notes de 1er trimestre		
DECEMBRE			
3 au 15	Conseils de classe		
8	National Theater	1ère	M. Bergez
	Visite des délégués élèves de Koyo		

5/ Inscriptions aux examens

Tous les élèves sont désormais inscrits et doivent avoir rapporté leur confirmation d'inscription signée auprès de Mme Murase. Les demandes d'aménagements des épreuves ont été transmises aux familles concernées et connues.

Nous accueillerons cette année 125 candidats

- 58 en première dont 15 extérieurs (6 passent les EA et le bac)
- 67 en terminales dont 5 extérieurs

Un projet de calendrier des examens a été transmis par Singapour. Dès validation par l'académie de Montpellier, il sera diffusé aux familles et aux élèves.

Début des épreuves de terminales : mercredi 15 juin

Fin : samedi 18 ou lundi 20 juin

Résultats 1er groupe : 28 juin

Second groupe : 30 juin

Épreuves de première le 20 et/ou 21 juin

Brevet : 23 et 24 juin - Résultats le 30 juin

6/ Orientation

Le planning des soirées de l'orientation a été diffusé et est sur le site du lycée.

Le Carrefour des métiers aura lieu le mercredi 17 février

A la rentrée 2016 devra être mis en place le Parcours Individuel d'Information à l'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel : le parcours Avenir

Des réunions sont programmées avec les professeurs principaux, M. Ritter et les professeurs qui interviennent en AP pour préparer cette mise en oeuvre.

M. Ritter et Mme Reynaud participent de plus au séminaire des PRIO de la zone au mois de décembre

7/ La Réforme du collège - Rentrée 2016

Voir diapositives ci après

L'organisation générale

- Les enseignements communs (disciplinaires)
- Les enseignements complémentaires :
 - L'accompagnement personnalisé
 - Les enseignements pratiques interdisciplinaires

L'accompagnement personnalisé

- 3h en classe de 6^e
- 1h à 2h en classes de 5^e, 4^e, 3^e
- Les objectifs
 - 6^e - Apprendre à devenir collégien : apprendre à s'organiser, à apprendre une leçon, à réviser, effectuer une recherche documentaire
 - 5^e, 4^e, 3^e - Apprendre à devenir autonome, à devenir lycéen
- Des formes variées : approfondissement et renforcement, soutien, entraînement, remise à niveau

Les enseignements pratiques interdisciplinaires

- Toutes les disciplines contribuent aux EPI
- Les heures d'EPI sont prélevées sur les heures d'enseignements communs
- Pour les enseignants :
 - Nouvelle modalité d'enseignement – Réaliser différemment des éléments du programme
 - Travail interdisciplinaires
- Pour les élèves :
 - Démarche de projet, créativité, compétences orales, travail en équipe
 - Réalisation concrète individuelle ou collective qui fait l'objet d'une évaluation

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation Nationale

Lycée français international de Tokyo 東京国際フランス学園 - 5-57-37 Takinogawa, Kita-ku, Tokyo 114-0023 〒 114-0023 東京都北区滝野川 5-57-37
Tél : 03-6823-6580
www.lfit.org



Les conclusions du Conseil pédagogique du 20 octobre :

Il est spécifié que les EPI traitent des éléments du programme de la matière impliquée, en lien avec les éléments du programme d'une ou plusieurs autres disciplines. L'EPI n'a pas de durée imposée en soit, mais les élèves doivent avoir chaque année au moins 2h (soit 72h) d'éléments du programme de plusieurs disciplines traités sous forme d'Enseignement Pratique Interdisciplinaire. Afin que tous les éléments du programme soient vus par tous les élèves **il est convenu que les EPI seront imposés aux élèves et signalés dans les EDT.**

Il est convenu que la distribution AP / EPI sera la suivante pour les niveaux 5e, 4e, 3e :

- 2h d'AP hebdomadaires pour tous les élèves (répartis en groupes à effectifs réduits)
- 2h d'EPI hebdomadaires en classe entière.

Il est accordé un EPI LCA en 5ème (Langue et Civilisation Latine) qui implique le Français, le Latin (une heure obligatoire en 5ème) et les autres disciplines qui souhaitent s'y associer. Le latin sera une option de 3h proposée ensuite en 4ème et 3ème.

Les heures d'EPI font partie des heures d'enseignements disciplinaires ; les heures d'AP au LFIT viendront s'y ajouter (sur les heures d'aide individualisée).

Les prochaines réunions des coordonnateurs de discipline et les prochains conseils pédagogiques devront déterminer le contenu des EPI (quelles sont les 6 thématiques retenues pour quels niveaux) et celui des heures d'accompagnement personnalisé.

Les nouveaux programmes

A ce jour ils ne sont pas publiés mais les enseignants peuvent travailler sur les projets de programme. Plus les programmes tarderont à être publiés, plus nous risquons d'être confrontés à des difficultés l'an prochain pour nous procurer les manuels scolaires pour la rentrée.

Les enseignements des langues

- L'espagnol et l'allemand seront ouverts en classe de 5e. Le choix de la LV2 devra donc être fait dès la fin de la 6e, comme cela se fait actuellement en fin de 5e.
- La section euro sera maintenue au collège (peut-être sous une autre appellation - En attente maintien au sein du réseau AEFE)

Quelques mots sur le brevet 2016 :

Deux jours d'épreuves écrites

Le premier jour : le français (3h) et l'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2h)

Un thème en fil rouge

Des questions identifiées pour chaque discipline

Un travail de rédaction et d'argumentation

Une dictée

Le deuxième jour : une nouvelle épreuve écrite de 3 heures portant sur les programmes de mathématiques (2 heures) et de sciences expérimentales et de technologie (1 heure)

Un thème en fil rouge

Des questions identifiées pour chaque discipline

Un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie.

Une épreuve orale

Une nouvelle épreuve orale de 15 minutes (10 minutes d'exposé et 5 minutes d'entretien)

La maîtrise de la langue au coeur de cette nouvelle épreuve : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.

Des collégiens impliqués : l'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, avenir et citoyen ; l'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ; l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.

De nouvelles compétences évaluées, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel : expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.

■ Le brevet : avant / après

À partir de 2016

Le contrôle continu représente 400 points.

Chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (20 points)
- Maîtrise satisfaisante (35 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Le contrôle final représente 300 points.

- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 420 points
- bien s'il cumule plus de 490 points
- très bien s'il cumule plus de 560 points

Actuellement

Le contrôle continu représente 200 points.

On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année en classe de 3e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire-géographie : français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie, EPS.

L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun pour obtenir le diplôme national du brevet (livret personnel de compétences.)

Le contrôle final représente 160 points.

- Le français sur 40 points
- Les mathématiques sur 40 points
- L'histoire-géographie-éducation civique sur 40 points
- L'histoire des arts sur 40 points

L'élève est reçu s'il cumule 180 points sur les 360 et s'il a obtenu la validation de la maîtrise des compétences du socle commun.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 216 points
- bien s'il cumule plus de 252 points
- très bien s'il cumule plus de 288 points

Les informations sur la réforme du collège seront transmises dès que les programmes des EPI seront arrêtés.

Pour le nouveau brevet, une réunion spécifique sera programmée juste avant les rencontres avec les équipes pédagogiques de septembre.

ORGANISATION INTERNE.

8/ Fête du lycée 2016

Lors du conseil des maîtres du mercredi 21 octobre il a été proposé par les enseignants d'organiser la fête du lycée le samedi 4 juin au lieu du 28 mai, date initialement arrêtée.

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation Nationale

Lycée français international de Tokyo 東京国際フランス学園 - 5-57-37 Takinogawa, Kita-ku, Tokyo 114-0023 〒 114-0023 東京都北区滝野川 5-57-37
Tél : 03-6823-6580
www.lfit.org

9/ Questions diverses

- Questions des parents d'élèves

1. *Quand les manuels d'Anglais Projet de 4e seront-ils distribués aux élèves ? Ceux-ci doivent depuis le début de l'année travailler à partir de photocopies distribuées par l'enseignant.*

Les manuels sont arrivés le mercredi 4 novembre.

2. *Le mercredi après-midi, les collégiens qui ont des activités sportives dans le cadre de l'UNSS doivent attendre dehors de 13h à 14h30. Serait-il possible de mettre à leur disposition une salle de classe, ou même simplement des tables et des chaises, dans un espace surveillé ou en autonomie, pour leur permettre d'être à l'abri et de faire leurs devoirs entre 13h et 14h30 ?*

La salle d'étude sera dès la semaine prochaine ouverte aux collégiens ayant UNSS à 14h30.

Deux conditions à respecter :

- être inscrit auprès de la vie scolaire
- rester dans la salle d'étude de 13h à 14h30 (pas d'aller-retour possible)

3. *Quelles solutions concrètes peuvent-elles être apportées aux problèmes récurrents de la cantine, rappelés notamment lors de la dernière commission cantine (22 octobre 2015) ? Les élèves qui sont prévus au planning à 12h30 passent beaucoup de temps dans la queue et n'ont finalement que 10 à 15 min pour déjeuner. Deux classes sont prévues à 12h35 le jeudi et vendredi midi. Certains élèves prennent des libertés avec leur horaire de passage, ce qui congestionne la file. Enfin, les élèves bentô et les demi-pensionnaires font la queue ensemble. Dans l'optique d'une augmentation du nombre d'élèves, serait-il envisageable d'investir dans une deuxième pointeuse (budget à préciser) ?*

Comme cela a déjà été dit dans le compte rendu provisoire du précédent CE (questions diverses des parents), les élèves n'ont pas moins de 30 minutes pour manger. En moyenne ils prennent leur repas en 20 minutes (observations faites pendant une semaine début octobre).

Un planning de passage a été établi ; il est important que les élèves le respectent pour ne pas avoir à attendre dehors pendant plusieurs minutes. Ils doivent se présenter à la porte de la cantine à l'heure indiqué. En attendant ils peuvent rester dans la cour ou aller au CDI.

Les élèves qui tentent de passer en dehors de leur horaire sont refoulés par le personnel de la vie scolaire.

L'an prochain le service de cantine se fera en continue de 11h 15 à 14h.